



CHRISTIAN SCIENCE PRACTITIONER ACTIVITIES
210 Massachusetts Avenue
Boston, MA 02115
U.S.A.
+1 617-450-7550
cspractice@csp.com
christianscience.com

Champ d'activité des praticiens de la Science Chrétienne

La Science Chrétienne est une religion basée sur la Bible. Elle a été découverte et fondée par Mary Baker Eddy, et elle est pratiquée depuis plus d'un siècle. La Science Chrétienne est un mode de vie et de guérison fondé sur la prière, reposant fermement sur les lois spirituelles illustrées par les enseignements et les exemples de guérisons de Christ Jésus. Le postulat fondamental de la Science Chrétienne est que Dieu, l'Esprit, est tout bien, et que chacun de nous est Son enfant spirituel bien-aimé. Tout le monde peut se tourner vers Dieu en prière pour guérir les maux moraux et physiques, et trouver une solution spirituelle aux difficultés de la vie.

Les praticiens de la Science Chrétienne qui ont leur annonce dans le *Christian Science Journal* (le « *Journal* ») et le *Héraut de la Science Chrétienne* (le « *Héraut* ») sont à la disposition du public pour répondre aux demandes de traitement par la Science Chrétienne, lequel consiste à prier de façon spécifique à des fins de guérison. Ce sont des scientifiques chrétiens expérimentés qui ont suivi le Cours Primaire de Science Chrétienne avec un professeur de Science Chrétienne autorisé ; ils sont membres de La Première Eglise du Christ, Scientiste, à Boston, dans le Massachusetts, aux Etats-Unis. Ils sont au service de Dieu et de leur prochain, et leur travail consiste à aider par la prière uniquement ceux qui les sollicitent. Les praticiens travaillent avec des personnes de tous horizons, indépendamment de leur lieu de résidence, leur milieu social, leur culture ou leur religion. Ils exercent cette activité selon leur conception la plus haute du christianisme et de l'intégrité.

Il est attendu que les praticiens dont le nom figure dans le *Journal* et le *Héraut* suivent une formation continue en assistant chaque année à la réunion de l'Association scientiste chrétienne dont ils font partie. D'autre part, ils étudient tous les jours la Leçon biblique hebdomadaire de la Science Chrétienne indiquée dans le *Livret trimestriel de la Science Chrétienne*.

Les praticiens exercent à leur compte et n'ont aucune autre activité professionnelle. Ils peuvent, cependant, travailler en tant qu'employés de L'Eglise Mère ou d'une église filiale dans certains cas, ainsi que l'indique le *Manuel de L'Eglise Mère*, article XXV, section 9 : « Les membres de cette Eglise qui exercent d'autres professions ou ont une autre occupation ne pourront faire figurer leur nom sur la liste des personnes exerçant le ministère de la guérison, à l'exception des membres qui remplissent officiellement une fonction dans le mouvement de la Science Chrétienne, et qui doivent dans ce cas dédier à la pratique consacrée une large part de leur temps. » (Mary Baker Eddy, *Manuel de L'Eglise Mère*, p. 82)

Dans les pays où la loi autorise le versement d'une rémunération, celle-ci est versée directement par les patients ayant fait appel aux services d'un praticien.

Sans être exhaustive, la liste des tâches énumérées ci-dessous a pour but d'expliquer clairement aux patients et à toute personne intéressée ce qu'ils peuvent attendre des services d'un praticien de la Science Chrétienne. Ce document propose donc une brève description des aspects principaux de ces services et de l'éthique qui en constitue le fondement.

Services proposés par les praticiens de la Science Chrétienne :

- Donner, sur demande, un traitement en Science Chrétienne fondé sur la prière, pour la guérison des problèmes que l'on rencontre dans la vie, qu'il s'agisse de difficultés physiques, relationnelles, affectives,

Suite à la page suivante

financières ou autres. Ce traitement est fondé sur la Bible, selon les explications données dans *Science et Santé avec la Clef des Ecritures*, de Mary Baker Eddy, la fondatrice de la Science Chrétienne ;

- faire preuve d'un amour chrétien avec la certitude spirituelle de la tendre sollicitude de Dieu, de Sa présence constante et de Sa puissance ;
- affirmer fidèlement et systématiquement la perfection spirituelle de chaque personne ;
- recommander, le cas échéant, l'étude des Ecritures et des écrits de Mary Baker Eddy pour aider à une meilleure compréhension de la relation de chaque personne à Dieu ;
- répondre aux questions sur Dieu, Christ Jésus et la Science Chrétienne, le cas échéant ;
- rendre visite à la personne qui demande une aide par la prière, si cela s'avère possible et pertinent, dans le but de soutenir le traitement par la prière.

Ce qui **n'est pas** dans les attributions des praticiens de la Science Chrétienne :

- Proposer toute forme de traitement psychologique, y compris des conseils ou des pratiques thérapeutiques ;
- recommander, utiliser ou proposer toute forme de traitements ou de technologies médicales, notamment le diagnostic, le pronostic, les médicaments, la physiothérapie, les remèdes à base de plantes ou de vitamines, et toute autre forme de soins alternatifs ; mais le praticien peut être amené, pour des questions d'assurance, à fournir des renseignements sur l'état physique qui lui a été signalé ;
- recourir à toute forme de contact physique ou à toute pratique thérapeutique, comme l'imposition des mains ou le traitement par manipulation ;
- conseiller, influencer une personne ou s'immiscer dans des décisions qui lui appartiennent, ou en assumer la responsabilité, notamment en matière de soins de santé, de relations, de finances ou d'autres choix de vie ;
- revendiquer un pouvoir de guérison personnel (Dieu seul étant la source du pouvoir de guérison).

Ethique des praticiens de la Science Chrétienne :

- Respecter scrupuleusement les exigences morales et spirituelles de la pratique, y compris les règles et la méthodologie de guérison exposées dans le livre de Mary Baker Eddy, *Science et Santé avec la Clef des Ecritures* ;
- respecter la règle concernant les communications privées, énoncée dans le *Manuel de L'Eglise Mère* (article VIII, section 22), sauf si une telle divulgation est requise par la loi ;
- faire preuve de sagesse et de discernement, dans un esprit de prière, pour décider s'il convient d'accepter une demande de traitement par la Science Chrétienne ou d'y mettre fin, et pour communiquer cette décision à la personne concernée ;
- prévenir les conflits d'intérêts réels ou potentiels (par exemple, ne pas agir en tant que mandataire du patient ou son représentant pour ses soins de santé) ;
- expliquer avec bienveillance, lorsque cela s'avère nécessaire, la nature particulière du traitement par la Science Chrétienne et son incompatibilité avec le recours simultané à des traitements médicaux, tout en respectant le droit de chacun à prendre ses propres décisions en matière de soins de santé ;
- aborder la question des honoraires, et demander une rétribution conformément au *Manuel de L'Eglise Mère* (article VIII, section 22) ;
- observer la loi.

Préparé par le service Activité des praticiens de la Science Chrétienne
La Première Eglise du Christ, Scientiste, juin 2026

Les praticiens de la Science Chrétienne peuvent uniquement inclure ce document sur leur site Internet en insérant un lien vers la version numérique du document sur la page Activité des praticiens de la Science Chrétienne, sur le site sciencechretienne.com. Ce texte ne doit être ni abrégé, ni copié-collé – le document original dans son intégralité, y compris l'en-tête, doit être le seul format utilisé. Pour de plus amples renseignements, veuillez écrire au service Activité des praticiens de la Science Chrétienne à cspractice@christianscience.com ou bien téléphoner au +1 617 450 2484 (en anglais).